



Institut Universitaire Sous-Régional Bilingue
Bilingual Sub-Regional University Institute
Yaoundé - CEMAC

GUIDE D'INSCRIPTION A

L'INSTITUT UNIVERSITAIRE SOUS-REGIONAL BILINGUE,
AGENLA ACADEMY, YAOUNDE- CAMEROUN - CEMAC,
EN ABBREGE « AGENLA ACADEMY »

GUIDE D'AIDE A L'INSCRIPTION

2025 / 2026

Ce guide facilite le remplissage de la fiche d'Inscription et fiche de candidature pour la Formation à l'Institut Universitaire Sous Regional Bilingue, AGENLA ACADEMY, Yaoundé – Cameroun - CEMAC pour les cycles de formations : BTS - HND - LICENCE PROFESSIONNELLE - BACHELORS DEGREE - MASTERS PROFESSIONNELS - PROFESSIONAL MASTERS DEGREE, INGENIEUR - ENGINEERING - DOCTORAT avec pour possibilité de continuer les études à tous les niveaux à l'étranger dans les Institutions Partenaires

NOS CONTACTS :

Tel : (+237) 650471552 / 696447345 / 699931086

Whatsapp : 650471552 / 696447345

Email : infos@agenlaacademy.com

Facebook: Agenla Academy Yaoundé

Autorisation : Arrêté de création N° 13/0410/MINESUP/SG/DDES du 10 Sept. 2013 et Lettre N° 18/10519 /L/MINESUP/SG/DDES/ESUP/SDA/GA du 17 Déc. 2018 du Ministre en charge de l'Enseignement Supérieur au Cameroun

Situé à : NSA-ZOMO, via entrée 10^{ème} arrêt, Rue Bitotol-Nkoabang, Yaoundé - Cameroun

N° Identifiant Unique (NIU) : M111211716581L

Tél.: +237 696 447 345 / 650 471 552 / 699 93 10 86 / 242 850 625

B.P. : 863, Yaoundé – Cameroun

e-mail : infos@agenlaacademy.com

Authorization: Creation Order N° 13/0410/MINESUP/SG/DDES of 10th Sept. 2013 & Letter N° 18/10519 /L/MINESUP/SG/DDES/ESUP/SDA/GA of 17th Dec. 2018 of the Cameroon Minister in charge of Higher Education

Located at: NSA-ZOMO, via entrée 10^{ème} arrêt, Bitotol-Nkoabang Road, Yaoundé - Cameroon Unique Identification N° (UIN) : M111211716581L

Tél.: +237 699 93 10 86 / 696 447 345 / 650 471 552 / 242 850 625

B.P. : 863, Yaoundé – Cameroon

e-mail : infos@agenlaacademy.com

Website: www.agenlaacademy.com

SOMMAIRE

I- OUVERTURE DU CONCOURS / INSCRIPTION :	3
II- CONDITIONS D'ADMISSION :	3
III CANDIDAT TITULAIRE D'UN DIPLOME ETRANGER.....	4
IV- PROCEDURES D'INSCRIPTION / ADMISSION.....	4
INSCRIPTION EN LIGNE.....	4
INSCRIPTION AU CAMPUS D'AGENLA ACADEMY, YAOUNDÉ.....	5
V DATE Limite DE RECEVABILITÉ DES DOSSIERS	5
VI CRITÈRE D'ÉVALUANT DES DOSSIERS	5
VII RÉSULTATS DES ADMIS :	6
VIII CONFIRMATION / VALIDATION DE L'ADMISSION PAR LE CANDIDAT :	6
VIV PENDANT LA FORMATION, L'OBTENTION DES STAGES SONT	6
X. CERTIFICATION DES COMPÉTENCES EN COURS DE FORMATION	6
XI. FIXATION ET PAIEMENT DES FRAIS PAR SPÉCIALITÉ ET NIVEAU DE FORMATION – VOIR DÉTAIL CI-DESSOUS.....	6
<i>Tableau 6- formations à la carte avec alternance</i>	<i>7</i>
<i>Tableau 1- ECOLE SUPERIEURE DES SCIENCES DE LA SANTE - CYCLES: LICENCE PRO – MASTER PRO.....</i>	<i>8</i>
<i>Tableau 2- ECOLE SUPERIEURE DES SCIENCES DE L'INGENIEUR - CYCLE : INGENIEUR (BAC+5) ...8</i>	
<i>Tableau 3 - ECOLE SUPERIEURE DES SCIENCES DE L'INGENIEUR - CYCLES: BTS (BAC +2) – LICENCE PRO (BAC + 3 OU Niv. 3) – MASTER PRO (LICENCE +2)</i>	<i>9</i>
<i>Tableau 4- ECOLE SUPERIEURE DES SCIENCES DE GESTION - CYCLES: BTS – LICENCE PRO – MASTER PRO.....</i>	<i>10</i>
<i>Tableau 5- ECOLE DES METIERS DE L'AUDIOVISUEL – CYCLES: BTS – HND - CPQ.....</i>	<i>10</i>
<i>Tableau 6- FORMATIONS A LA CARTE DIPLOMANTES / CERTIFIANTES – PRE-EMPLOI AVEC ALTERNANCE.....</i>	<i>11</i>
<i>Tableau 7- FRAIS DE LOGEMENT.....</i>	<i>11</i>
<i>Tableau 8 - MODALITES DE PAIEMENT</i>	<i>11</i>

Guide d'inscription portant spécialités et frais de scolarité pour l'Année Académique 2025_2026

I- OUVERTURE DU CONCOURS / INSCRIPTION :

Chaque fin d'année académique, un concours sur étude de dossier pour les admissions de l'année suivant à Agenla Academy. Pour ce qui concerne l'année académique 2025/2026, le concours d'admission sur étude de dossier est ouvert pour l'admission en Première, Deuxième, troisième quatrième et cinquième année du Cycle Licence et Master Professionnelle dans les spécialités et niveaux incuse dans les tableaux ci-dessous.

II- CONDITIONS D'ADMISSION :

A) Le concours du niveau I est ouvert aux camerounais des deux sexes titulaires du Baccalauréat C, D, F7, F8 ou Diplôme équivalent ou au moins deux matières de niveau GCE avec un minimum de E en mathématique ou Biologie ou Chimie ou au moins une matière scientifique à l'exception de la spécialité sciences infirmière ou tout les series du GCE Advanced Level ou Baccalauréat séries confondu sont accepté.

B) Le concours du niveau I est ouvert aux camerounais des deux sexes titulaires du Baccalauréat C, D, F7, F8 ou Diplôme équivalent ou au moins deux matières de niveau GCE avec un minimum de E en mathématique ou Biologie ou Chimie ou au moins une matière scientifique à l'exception de la spécialité sciences infirmière ou tout les series du GCE Advanced Level ou Baccalauréat séries confondu sont accepté.

Les candidats étrangers peuvent être autorisés à concourir dans les mêmes conditions académiques et les limites des places disponibles, conformément à la réglementation en vigueur sous réserves de l'attestation des équivalences.

C) Le concours du niveau III est ouvert aux camerounais des deux sexes titulaires du Baccalauréat C, D, F7, F8 ou Diplôme équivalent ou au moins deux matières de niveau GCE avec un minimum de E en mathématique ou Biologie ou Chimie ou au moins une matière scientifique à l'exception de la spécialité sciences infirmière ou tout les séries confondu du GCE Advanced Level ou Baccalauréat sont accepté, et d'un DSEP ou d'un BTS, ou d'un HND dans une option de la spécialité sollicité pour l'admission en troisième année, ou d'un diplôme reconnu équivalent par le Ministère de l'Enseignement Supérieur au Cameroun.

Pour le niveau II, avoir validé toutes les unités d'enseignement du niveau I dans la filière choisie. Pour le niveau III, avoir validé toutes les unités d'enseignement du niveau I et II dans la filière choisie. Pour le niveau 4, avoir validé toutes les unités d'enseignement du niveau I à 3 dans la filière choisie. Pour le niveau 5, avoir validé toutes les unités d'enseignement du niveau 4 dans la filière choisie.

D) Les dossiers de candidature devront comporter des pièces suivantes :

1. Une « Fiche de candidature » disponible à Agenla Academy et téléchargeable sur internet www.agenlaacademy.com;
2. Un curriculum vitae détaillé : Études effectuées année par année depuis, diplômes obtenus, activités professionnelles, activités sportives et associatives, loisirs ;
3. Une copie certifiée conforme d'acte de naissance datant de moins de trois mois ;
4. Pour le niveau I, la preuve de l'obtention du baccalauréat ou GCE Advanced Level, ou diplôme équivalent ;

5. Pour le niveau II, la preuve de l'obtention du baccalauréat ou GCE Advanced Level, ou diplôme équivalent, les photocopies des relevés des notes des niveaux L1 dans la filière ou spécialité choisie ;
6. Pour le niveau III, la preuve de l'obtention du baccalauréat ou GCE Advanced Level, ou diplôme équivalent, les photocopies des relevés des notes des niveaux L1 et L2 dans la filière ou spécialité choisie, une attestation de réussite ou la preuve d'obtention du DSEP / HND / BTS / HPD signé ou certifié conforme par les autorités académiques compétentes ou toute autre diplôme reconnu équivalent par le Ministère de l'Enseignement Supérieur au Cameroun ;
7. Une photocopie de la carte d'Identité National ;
8. Quatre photos 4x4 d'identité récente, dont une à coller sur la « fiche de candidature » ;
La preuve de dépôt de vingt mille francs CFA (20,000) à la banque représentant les frais de concours, délivrée à : Par la banque : Nom de la banque : **La Caisse Communautaire d'Afrique (CCA), S.A.**, Titulaire du compte : Institut Universitaire Sous Régional Bilingue, Agenla Academy, Yaoundé, N° du **compte ou à la compte N° : 01361723301-28 Motif : Frais de candidature; OU**
a) Orange Money : #150*47# code marchant : 800836, Université Agenla Academy
Aucun autre mode de paiement ne sera accepté. Le frais de concours ne sont pas remboursables.
9. Aucun autre mode de paiement ne sera accepté.

III CANDIDAT TITULAIRE D'UN DIPLOME ETRANGER

Toutes diplômes équivalents sont acceptés. Les candidats titulaires de diplôme étranger doivent présenter soit l'arrêté d'équivalence, soit le récépissé de dépôt de la demande d'équivalence, délivrée par le Ministère de l'Enseignement supérieur à leur charge. Dans ce dernier cas, leur admission définitive à Agenla Academy ne peut être prononcer qu'à la suite de la présentation, dans les délais fixes par l'autorité compétente, de l'acte par lequel le Ministre de l'Enseignement Supérieur du Cameroun accorde l'équivalence sollicité. Une fois sélectionné, Agenla Academy se chargera de déposer et de suivre votre dossier de demande d'équivalence au Ministère de l'Enseignement au Cameroun.

IV- PROCEDURES D'INSCRIPTION / ADMISSION

Inscription en Ligne

Le candidat doit avoir une adresse électronique (e-mail) et un numéro de téléphone valides pour recevoir les confirmations d'inscription et diverses informations le concernant.

L'inscription se déroule en quatre (4) étapes :

1ère étape :

- Télécharger le formulaire de la fiche de candidature en ligne sur le site web d'AGENLA ACADEMY : www.agenlaacademy.com ;
- Saisir à la machine les informations demandées, puis imprimer, signer et retourner la fiche scannée à l'adresse électronique d'Agenla Academy ci-après : infos@agenlaacademy.com, accompagné des autres éléments tel qu'indiqués sur la fiche de candidature; ou

- Imprimer le formulaire, le remplir à la main, signer et retourner la fiche scannée à l'adresse électronique d'Agenla Academy ci-après : infos@agenlaacademy.com, accompagné des autres éléments tel qu'indiqués sur la fiche de candidature;

2ème étape :

Le candidat recevra alors par e-mail un numéro de dossier de candidature.

3ème étape :

En cas de sélection ou admission au concours, le candidat reçoit par e-mail une lettre d'admission provisoire à l'issue de la publication de résultats du concours selon les dates indiquées ci-dessous.

4ème étape :

Au cas où le candidat dépose un dossier incomplet à l'étape 1, il/elle devra compléter son dossier tel qu'indiqué sur la fiche de candidature avant l'inscription définitive en cas d'admission au concours.

Une fois sélectionné par la Commission d'Examen et de Recrutement des Etudiants, le candidat ne sera définitivement inscrit qu'après le paiement des frais ci-dessous :

- versement de cinquante mille francs (50.000 FCFA) non remboursable représentant les frais de préinscription ;
- la première tranche des frais de scolarité, suivant l'échéancier indiqué dans sa lettre d'admission.

Inscription au Campus d'AGENLA ACADEMY, Yaoundé

1ère étape :

Télécharger une fiche de candidature disponible sur le site web d'AGENLA ACADEMY, ou retirer ladite fiche aux services de la scolarité, la remplir correctement, et la déposer contre réception d'un récépissé d'attestation de dépôt de dossier.

2ème étape :

Au cas où le candidat dépose un dossier incomplet à l'étape 1, il/elle devra compléter son dossier tel qu'indiqué sur la fiche de candidature, au plus tard deux (2) jours avant la date de début de cours et de validation de son inscription par la Commission d'Examen et de Recrutement des Etudiants.

3ème étape :

En cas de sélection, le candidat reçoit une lettre d'admission provisoire à l'issue de la publication de résultats du concours selon les dates indiquée ci-dessous.

4ème étape :

Une fois sélectionné par la Commission d'Examen et de Recrutement des Etudiants, le candidat valide son admission en effectuant les paiements ci-dessous :

- une somme de FCFA 50 000 (cinquante mille francs) non-remboursable, représentant les frais de préinscription ;
- la première tranche des frais de scolarité, suivant l'échéancier indiqué dans sa lettre d'admission.

V Date Limite de recevabilité des dossiers

Tout les dossiers complètes doivent être déposé à Agenla Academy (Service de la scolarité au plus tard le 30 Décembre 2025 pour les nationaux. Avant le mois d'Octobre pour les étrangers.

VI Critère d'évaluant des dossiers

La note est établie en fonction :

- De l'Age du candidat ;
- Du nombre d'année passée aux niveaux préparatoires aux examens nationaux BAC, GCE 'A' Level, BTS, DSEP, HND ou HPD ou de toute autre diplôme reconnu équivalent par le Ministère de l'Enseignement Supérieur au Cameroun ;
- Des notes obtenues aux niveaux préparatoires aux examens nationaux susvisées, dans les matières de spécialité et des mentions éventuellement ;
- Des notes obtenues aux épreuves de spécialité des examens national BTS, DSEP, HND ou HPD ou de toute autre diplôme reconnu équivalent par le Ministère de l'Enseignement Supérieur au Cameroun

VII Résultats des admis :

Le résultats de la sélection provisoire est publier individuellement et progressivement au plus tard une semaine après la date de dépôt de la demande d'admission. Le candidat sélectionné est informé par email ou whatsapp le cas échéant.

VIII Confirmation / validation de l'admission par le candidat :

Aussitôt admis, le candidat est requis de valider son admission en payant les frais d'admission des FCFA 50,000 (cinquante mille) tel qu'indiqué sur sa lettre d'admission provisoire et en remplissant la fiche d'inscription. Une fois payé et la fiche d'inscription déposer, une lettre d'admission définitive est envoyé au candidat portant matricule et mot de passe pour accéder à la plateforme des emplois de temps de l'institut et le babillard électronique pour tout information le concernant.

VIV Pendant la formation, l'obtention des stages sont

assurer par Agenla Academy a travers ses multiples partenaires -Hôpitaux et cliniques sous réserve des frais y afférents (FCFA 30,000 (trente) par an). A défaut, le candidat prend charge de la recherche de lieu de stage.

X. Certification des Compétences en Cours de Formation

Chaque année, trois sessions de certification d'une séries des compétences, non obligatoires, sont organisées par niveau. Ces certifications permettent aux étudiants de faire valoir les compétences acquises au cours de leur formation. À l'issue de chaque session, une attestation officielle est délivrée par l'Agenla Academy. Le coût de participation à chaque session est de 100 000 FCFA.

XI. Fixation et paiement des frais par spécialité et niveau de formation – Voir détail ci-dessous

- ❖ *Tableau 1- Ecole Supérieure des Sciences de la Sante, Cycles: Licence Pro – Master Pro*
- ❖ *Tableau 2- Ecole Supérieure des Sciences de l'Ingénieur, Cycle : Ingénieur (bac+5)*
- ❖ *Tableau 3 - Ecole Supérieure des Sciences de l'Ingénieur, Cycle : BTS (BAC +2) – Licence Pro (BAC+ 3 OU niv. 3) – Master Pro (licence +2)*
- ❖ *Tableau 4- Ecole Supérieure des Sciences Sociales, de Gestion et de Commerce, Cycle : BTS (BAC +2) – Licence Pro (BAC+ 3 OU niv. 3) – Master Pro (Licence +2)*

- ❖ *Tableau 5- Ecole des Métiers de l'Audiovisuel, cycles: BTS – HND – CPQ*

Tableau 6- formations à la carte avec alternance

- ❖ *Tableau 7- FRAIS DE LOGEMENT*
- ❖ *Tableau 8 - MODALITES / MODES DE PAIEMENT*

Tableau 1- ECOLE SUPERIEURE DES SCIENCES DE LA SANTE - CYCLES: LICENCE PRO – MASTER PRO**Tableau récapitulatif des frais**

Spécialités	Niveau d'étude et frais de scolarité					Assurance Maladie annuelle obligatoire	Frais d'inscription (droits universitaires)	Frais de Stages /an obligatoire	Certification (2 sessions / an) optionnelle
	L1	L2	L3	M1	M2				
Science Infirmière	680 000	680 000	680 000	1 500 000	1 500 000	45 000	50 000	30 000	195 000
Analyse Médicale	680 000	680 000	680 000	1 500 000	1 500 000	45 000	50 000	30 000	195 000
Kinésithérapie	680 000	680 000	680 000	1 500 000	1 500 000	45 000	50 000	30 000	195 000
Sciences de la Reproduction	680 000	680 000	680 000	1 500 000	1 500 000	45 000	50 000	30 000	195 000
Pratique Professionnelle en Pédiatrie et Soins de l'Enfant	900 000	900 000	900 000	1 900 000	1 900 000	45 000	50 000	50 000	300 000
Soins Néonataux et Périnataux Intensifs	900 000	900 000	900 000	1 900 000	1 900 000	45 000	50 000	50 000	300 000
Pharmacie	900 000	900 000	900 000	1 500 000	1 500 000	45 000	50 000	30 000	300 000
Odontostomatologie et Technologies Dentaires Numériques	900 000	900 000	900 000	1 900 000	1 900 000	45 000	50 000	50 000	300 000
Optométrie	900 000	900 000	900 000	1 900 000	1 900 000	45 000	50 000	50 000	300 000
Optique - Réfraction	900 000	900 000	900 000	1 900 000	1 900 000	45 000	50 000	50 000	300 000
Intelligence Artificielle pour la Santé	900 000	900 000	900 000	1 900 000	1 900 000	45 000	50 000	50 000	300 000
Imagerie Médicale	900 000	900 000	900 000	1 900 000	1 900 000	45 000	50 000	30 000	300 000
Sage-Femme / Maïeuticien	680 000	680 000	680 000	1 900 000	1 900 000	45 000	50 000	50 000	300 000
Management des Hôpitaux	680 000	680 000	680 000	990 000	990 000	45 000	50 000	30 000	300 000
Anesthésie - Réanimation	900 000	900 000	900 000	1 900 000	1 900 000	45 000	50 000	50 000	300 000

NB : les personnes en situation de handicap pourront être soumises à des frais additionnels (fixés au cas par cas) liés aux aménagements spécifiques en fonction des dispositifs d'accompagnement individualisés requis pour leurs parcours

Tableau 2- ECOLE SUPERIEURE DES SCIENCES DE L'INGENIEUR - CYCLE : INGENIEUR (BAC+5)**Tableau récapitulatif des frais**

Spécialités	Niveau d'étude et frais de scolarité					Assurance Maladie annuelle obligatoire	Frais d'inscription (droits universitaires)	Stages /an	Certification (2 sessions / an) Optionnel
	L1	L2	L3	M1	M2				
Génie Mécanique	680 000	680 000	699 000	1 500 000	1900 000	45 000	50 000	30 000	195 000
Génie Automobile et Mécatronique Industrielle	680 000	680 000	699 000	1 500 000	1900 000	45 000	50 000	50 000	195 000
Génie Informatique : Informatique Industrielle et Automatisme	680 000	680 000	699 000	1 500 000	1900 000	45 000	50 000	30 000	195 000
Génie Informatique : Management des Systèmes d'Information	680 000	680 000	699 000	1 500 000	1900 000	45 000	50 000	30 000	195 000
Génie Civil : Travaux Publics	680 000	680 000	699 000	1 500 000	1900 000	45 000	50 000	30 000	195 000

Génie Civil : Géomètre Topographe	680 000	680 000	699 000	1 500 000	1900 000	45 000	50 000	30 000	195 000
Génie Electrique et Système Intelligent	680 000	680 000	699 000	1 500 000	1900 000	45 000	50 000	50 000	195 000
Génie Informatique et Télécommunica- tions	680 000	680 000	699 000	1 500 000	1900 000	45 000	50 000	30 000	195 000
NB : les personnes en situation de handicap pourront être soumises à des frais additionnels (fixés au cas par cas) liés aux aménagements spécifiques en fonction des dispositifs d'accompagnement individualisés requis pour leurs parcours									

Tableau 3 - ECOLE SUPERIEURE DES SCIENCES DE L'INGENIEUR - CYCLES: BTS (BAC +2) – LICENCE PRO (BAC + 3 OU Niv. 3) – MASTER PRO (LICENCE +2)

Tableau récapitulatif des frais

Spécialités	Niveau d'étude et frais de scolarité					Assurance Maladie annuelle obligatoire	Frais d'inscription (droits universitaires)	Stages /an	Certification (2 sessions / an) optionnel
	L1	L2	L3	M1	M2				
Ingénierie Pétrolière	680 000	680 000	699 000	1 500 000	1900 000	45 000	50 000	30 000	195 000
Ingénierie Minière	680 000	680 000	699 000	1 500 000	1900 000	45 000	50 000	30 000	195 000
Raffinage Et Pétrochimie	680 000	680 000	699 000	1 500 000	1900 000	45 000	50 000	30 000	195 000
Métallurgie	680 000	680 000	699 000	1 500 000	1900 000	45 000	50 000	30 000	195 000
Sciences Environnementa- les	680 000	680 000	699 000	1 500 000	1900 000	45 000	50 000	30 000	195 000
Génie Informatique	680 000	680 000	699 000	1 500 000	1900 000	45 000	50 000	30 000	195 000
Informatique Industrielle Et Automatismes	680 000	680 000	699 000	1 500 000	1900 000	45 000	50 000	30 000	195 000
Génie Electrique	680 000	680 000	699 000	1 500 000	1900 000	45 000	50 000	30 000	195 000
Réseaux Et Sécurité	680 000	680 000	699 000	1 500 000	1900 000	45 000	50 000	30 000	195 000
Maintenance Industrielle Et Productique	680 000	680 000	699 000	1 500 000	1900 000	45 000	50 000	30 000	195 000
Mécatronique	680 000	680 000	699 000	1 500 000	1900 000	45 000	50 000	30 000	195 000
Génie Electrique Et Energies Renouvelables	680 000	680 000	699 000	1 500 000	1900 000	45 000	50 000	30 000	195 000
Géomatique Et Géo-Métrologie	680 000	680 000	699 000	1 500 000	1900 000	45 000	50 000	30 000	195 000
Génie Civil	680 000	680 000	699 000	1 500 000	1900 000	45 000	50 000	30 000	195 000
Topographie	680 000	680 000	699 000	1 500 000	1900 000	45 000	50 000	30 000	195 000
Entrepreneuriat Agropastoral	680 000	680 000	699 000	1 500 000	1900 000	45 000	50 000	30 000	195 000

NB : les personnes en situation de handicap pourront être soumises à des frais additionnels (fixés au cas par cas) liés aux aménagements spécifiques en fonction des dispositifs d'accompagnement individualisés requis pour leurs parcours

Tableau 4- ECOLE SUPERIEURE DES SCIENCES DE GESTION - CYCLES: BTS – LICENCE PRO – MASTER PRO									
Tableau récapitulatif des frais									
Spécialités	Niveau d'étude et frais de scolarité					Assurance Maladie annuelle obligatoire	Frais d'inscription (droits universitaires)	Frais de Stages /an (optionnel)	Certification (2 sessions / an) optionnel
	L1	L2	L3	M1	M2				
Marketing Commerce Vente	400 000	400 000	550 000	700 000	700 000	45 000	50 000	30 000	195 000
Communication Des Organisations	400 000	400 000	550 000	700 000	700 000	45 000	50 000	30 000	195 000
Comptabilité Et Gestion Des Entreprises	400 000	400 000	550 000	700 000	700 000	45 000	50 000	30 000	195 000
Commerce International	400 000	400 000	550 000	700 000	700 000	45 000	50 000	30 000	195 000
Douane Et Transit	400 000	400 000	550 000	700 000	700 000	45 000	50 000	30 000	195 000
Gestion Logistique Et Transport	400 000	400 000	550 000	700 000	700 000	45 000	50 000	30 000	195 000
Banque Et Finance	400 000	400 000	550 000	700 000	700 000	45 000	50 000	30 000	195 000
Gestion De Projet	400 000	400 000	550 000	700 000	700 000	45 000	50 000	30 000	195 000
Gestion Des Ressources Humaines	400 000	400 000	550 000	700 000	700 000	45 000	50 000	30 000	195 000
Marketing Et Publicité	400 000	400 000	550 000	700 000	700 000	45 000	50 000	30 000	195 000
Communication Et Marketing	400 000	400 000	550 000	700 000	700 000	45 000	50 000	30 000	195 000
Comptabilité, Contrôle Et Audit	400 000	400 000	550 000	700 000	700 000	45 000	50 000	30 000	195 000
Banque Et Institutions Financières	400 000	400 000	550 000	700 000	700 000	45 000	50 000	30 000	195 000
Comptabilité Et Finance	400 000	400 000	550 000	700 000	700 000	45 000	50 000	30 000	195 000
Marketing Commerce Vente	400 000	400 000	550 000	700 000	700 000	45 000	50 000	30 000	195 000
<i>NB : les personnes en situation de handicap pourront être soumises à des frais additionnels (fixés au cas par cas) liés aux aménagements spécifiques en fonction des dispositifs d'accompagnement individualisés requis pour leurs parcours</i>									

Tableau 5- ECOLE DES METIERS DE L'AUDIOVISUEL – CYCLES: BTS – HND - CPQ									
Tableau récapitulatif des frais									
Spécialités	Niveau d'étude et frais de scolarité					Assurance Maladie annuelle obligatoire	Frais d'inscription (droits universitaires)	Stages /an	Certification (2 sessions / an) optionnel
	L1	L2	L3	M1	M2				
Journalisme Et Communication	799 000	799 000	899 000	-	-	45 000	50 000	30 000	195 000
Journalisme Reporter D'images	799 000	799 000	899 000	-	-	45 000	50 000	30 000	195 000
Réalisation	799 000	799 000	899 000	-	-	45 000	50 000	30 000	195 000

Prise De Vue Et Eclairage	799 000	799 000	899 000	-	-	45 000	50 000	30 000	195 000
Prise De Son Et Sonorisation	799 000	799 000	899 000	-	-	45 000	50 000	30 000	195 000
Production Cinématographique	799 000	799 000	899 000	-	-	45 000	50 000	30 000	195 000
Montage Et Postproduction	799 000	799 000	899 000	-	-	45 000	50 000	30 000	195 000
Ingénierie Et Exploitation De Equipements AV	799 000	799 000	899 000	-	-	45 000	50 000	30 000	195 000
Infographie Et Webdesign	799 000	799 000	899 000	-	-	45 000	50 000	30 000	195 000
Journalisme Et Communication	799 000	799 000	899 000	-	-	45 000	50 000	30 000	195 000
NB : les personnes en situation de handicap pourront être soumises a des frais additionnels (fixés au cas par cas) liés aux aménagements spécifiques en fonction des dispositifs d'accompagnement individualisés requis pour leurs parcours									

Tableau 6- FORMATIONS A LA CARTE DIPLOMANTES / CERTIFIANTES – PRE-EMPLOI AVEC ALTERNANCE

Toutes les spécialités	Par an
	5 000 000

NB : les personnes en situation de handicap pourront être soumises a des frais additionnels (fixés au cas par cas) liés aux aménagements spécifiques en fonction des dispositifs d'accompagnement individualisés requis pour leurs parcours

Tableau 7- FRAIS DE LOGEMENT

Type de chambre	Frais de logements Par an	Frais d'Electricité et d'eau par an
▪ Individuel (chambres équipées) VIP	600,000	150 000
▪ 2 personnes par chambre (chambres équipées) VIP	800 000	200 000
▪ Individuel (chambres semi- équipées)	360 000	120 000
▪ 2 personnes par chambre (chambres semi équipées)	500 000	150 000

NB : les personnes en situation de handicap pourront être soumises a des frais additionnels (fixés au cas par cas) liés aux aménagements spécifiques en fonction des dispositifs d'accompagnement individualisés requis pour leurs parcours

Tableau 8 - MODALITES DE PAIEMENT

Elle est payable par **dépôt ou virement bancaire** sur les comptes de l'Université, dont les coordonnées sont les suivantes :

- **Banque** : Société Générale Cameroun (S.G.C. BANK)
- **Titulaire du compte** : Institut Agenla Academy
- **Numéro du compte** : 10003 00200 06020760412-15
- **Swift** : ...

- **Banque** : Crédit Communautaire d'Afrique (C.C.A. BANK S.A.)

- **Titulaire du compte** : Institut Agenla Academy

- **Numéro du compte** : 10039 10030 01361723301-28

- **Swift** : ...

- **Motif du virement** : Non de l'étudiant suivi de frais d'inscription ou frais de scolarité. Par exemple : « DONK Jean . Numéro d'inscription provisoire 42222 frais inscription » ou « DONK Jean 42222 scolarité »

- Par nos comptes **Orange Money** *150*47*800836*montant# validez OU par tout autre moyen indiqué sur le site web www.agenlaacademy.com

*NB : Les frais payés ne sont pas remboursables